

ACCEPTABILITÉ DES CERTIFICATS IMMUNITAIRES COVID-19 ?

Vanessa Fagnoli¹,
Mayssam Nehme²,
Claudine Burton-
Jeangros¹ et Idris
Guessous²

¹ Institut de recherches
sociologiques, Université de
Genève,

² Service de médecine de
premier recours, Hôpitaux
Universitaires de Genève

MESSAGES CLÉS

- Vu les incertitudes et les enjeux soulevés par la pandémie COVID-19, il est nécessaire d'engager un dialogue sociétal et non seulement entre expert·e·s.
- Les risques de discrimination ont été largement discutés.
- La tension entre intérêt collectif et liberté individuelle reste un dilemme non résolu.
- La sécurité et la protection des données personnelles de santé sont centrales.

RÉSUMÉ

Depuis le début de la pandémie COVID-19, la pertinence de développer des certificats immunitaires a été débattue autour de leurs enjeux éthiques. En 2020, ils se référaient aux résultats de tests sérologiques d'anticorps indiquant le statut immunitaire d'un individu.

Afin d'identifier les arguments pour et contre la mise en place de ces certificats, avant même l'accès aux vaccins, une étude qualitative a été conduite en 2020.

Les craintes évoquées étaient liées à la validité des données scientifiques, les usages et les potentiels privilèges du certificat, son articulation avec les autres mesures sanitaires et la garantie du respect des données privées.

Les bénéfices discutés portaient sur le caractère non sensible du statut immunitaire, sur l'utilité de connaître son statut pour nourrir les connaissances médicales, protéger certaines catégories de la population et faciliter certaines transactions ou activités sociales.

Les modalités de son implémentation ont été discutées autour de l'importance d'un cadre légal, de critères d'utilisation allant au-delà des frontières nationales et d'une mise en place par des autorités publiques reconnues.



POUR ALLER PLUS LOIN

Fagnoli, V. et al. (2021), Acceptability of COVID-19 certificates: a qualitative study in Geneva, Switzerland, in 2020, *Frontiers in Public Health*, 9: 682365.

Cette étude qualitative a été réalisée en lien avec l'étude SEROCO-V-POP menée aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) qui est une enquête de population sur la séroprévalence dans la population genevoise.

Nehme, M. et al. (2020). Perceptions of immunity and vaccination certificates among the general population : A nested study within a serosurvey of anti-SARS-CoV-2 antibodies (SEROCO-V-POP), *Swiss Medical Weekly*, 150, w20398.

SocioBrief est une note de synthèse qui s'appuie sur des travaux scientifiques et dont le but est d'éclairer les débats contemporains portant sur des enjeux de société.

SocioBrief s'adresse à un public professionnel actif dans les politiques publiques et aux champs d'action associés.

RÉSULTATS

Cette étude qualitative est la première qui prend en considération les points de vue de membres de la population et d'expert·e·s avant les débats autour du passeport vaccinal. Elle a eu lieu de juin à novembre 2020 :

- 11 entretiens collectifs (n=54) ont été réalisés avec des membres de la population genevoise, 30 femmes et 24 hommes, âgés entre 24 et 77 ans. La majorité avait un niveau élevé de formation.
- 14 entretiens avec des acteurs et des actrices concernées par la gestion de cette crise sanitaire (médecins, spécialistes de santé publique, représentant·e·s de la société civile et du secteur privé).

À ce moment-là, les arguments en défaveur des certificats ont été plus largement discutés que les arguments favorables à leur mise en place conformément à la littérature scientifique existante. Les données sont présentées conjointement étant donné le consensus entre les deux groupes de participant·e·s.

Arguments en défaveur des certificats immunitaires

1. **Validité scientifique** : questionnement sur la durée et le niveau de l'immunité, la mutation du virus, les réinfections et l'interprétation des tests sérologiques.
2. **Usages** : craintes de discriminations et inégalités sociales en lien avec les leçons apprises d'autres épidémies (VIH).
3. **Privilèges** : risque d'accorder une valeur économique aux certificats pouvant conduire à des stratégies d'exposition volontaire au virus (« coronaparties ») et d'encourager un marché noir des certificats.
4. **Mise en concurrence avec les mesures sanitaires existantes** : distanciation physique, dépistage, quarantaine, port du masque, tests PCR, perçues comme suffisantes et plus sûres.
5. **Respect des données privées** : préoccupations quant au respect de la sphère privée et du secret médical autour de la circulation de données de santé considérées comme sensibles.

Arguments en faveur des certificats immunitaires

1. **Une donnée non sensible** : le statut immunitaire d'un individu est jugé non sensible (à l'inverse du VIH) et dévoiler son statut permet de réduire les restrictions sanitaires.
2. **Utilité pour** :
 - 2.1 *Les connaissances médicales* : accumulation de données permettant d'informer les politiques de santé publique et la recherche scientifique
 - 2.2 *Certaines catégories de personnes* : protection des personnes vulnérables et les plus exposées.
 - 2.3 *Les transactions et activités sociales* : retour à une vie « normale » (voyager) et levée des obligations sanitaires.
3. Pour certain·e·s, le certificat était considéré comme **acceptable en lien avec la vaccination**.

RECOMMANDATIONS

Les résultats de cette étude peuvent servir la réflexion en cours sur la mise en place des certificats COVID en lien avec la vaccination. Malgré le changement de contexte avec l'implémentation de passeports vaccinaux, la majorité des arguments soulevés reste d'actualité :

1. **Clairement identifier les usages possibles des certificats COVID.**
2. **Éviter que les certificats renforcent les inégalités, créent des discriminations et octroient des privilèges.**
3. **Ne pas compromettre les mesures sanitaires qui ont fait leur preuve.**
4. **Ne pas encourager des comportements à risque pour obtenir l'immunité ou un certificat (« coronaparties »).**
5. **Contrôler la circulation et garantir la protection des données personnelles de santé.**
6. **Développer des campagnes d'information.**
7. **Encourager le débat public et la participation citoyenne au débat actuel.**

